



MENAGES ET FAMILLES:

EVOLUTIONS RAPIDES ET GRANDE STABILITE A LA FOIS

Edith Lodewijckx, Patrick Deboosere

Cette publication sur les ménages et les familles est la première analyse descriptive des résultats d'une enquête de grande ampleur réalisée pendant la période 2008-2010 dans notre pays. L'Enquête Générations et Genre (*GGS*) fait partie d'un projet de recherche organisé par les Nations Unies (UNECE) dans le but de suivre et de mieux cerner l'évolution des relations entre les hommes et les femmes et entre les générations. Des dizaines de milliers de personnes à travers le monde ont été interrogées dans le cadre de cette recherche internationale. Les relations entre les générations et les genres sont au centre de cette étude. Toutefois, ces questions ne peuvent être traitées en profondeur sans les situer dans un contexte plus large. Lors de la première vague d'interrogation en Belgique, 7 163 enquêtes validées ont été collectées. Elles comportent un large éventail de questions portant notamment sur les relations et les ménages, les enfants et les parents, le logement et le travail, les revenus et les héritages, la santé et le bien-être.

Nous présentons ci-dessous sommairement quelques résultats relatifs à la composition des ménages et aux relations de couple. Dans un premier temps, nous vérifions dans quelle mesure les données récoltées au moyen de l'enquête par sondage sont représentatives de l'ensemble de la population. Les résultats de l'échantillon sont dès lors comparés en détails aux données administratives relatives à la population belge totale. Cette validation est assez technique mais permet d'évaluer la fiabilité des données de l'enquête. Il s'agit d'une étape indispensable dans le processus de recherche. Une fois la validation terminée, plusieurs questions concernant la constitution du ménage peuvent être analysées, comme les relations avec le revenu et le niveau d'instruction, par exemple, mais aussi le rapport entre la composition du ménage et les convictions religieuses ou les modèles de valeur. Dans cette publication, nous nous limitons toutefois à la validation et aux résultats généraux sur les ménages. Dans le dernier paragraphe, nous illustrons, sur base des relations LAT (*Living Apart Together*), les nouvelles informations que nous pouvons étudier pour la première fois pour la Belgique grâce à la GGS.

1. Pourquoi collecter des données sur les ménages?

Au cours des dernières décennies, tous les pays d'Europe ont connu des changements fondamentaux dans la manière dont la vie familiale s'organise. Auparavant, l'existence des individus suivait le plus souvent un modèle type : ils quittaient le domicile parental pour se marier et avoir des enfants. Les parents dont les enfants quittaient la maison, devaient faire face à une période de « nid vide ». Ensuite, le veuvage constituait le facteur principal de dissolution des couples et, surtout pour les femmes plus âgées, marquait le début d'une période de vie solitaire. Ce schéma a évolué progressivement et a repoussé toutes ces étapes de la vie à un âge ultérieur. En outre, le nombre de femmes travaillant en dehors du ménage n'a cessé de croître. Des couples se terminent de plus en plus à la suite de divorces ou de séparations. Bref, le modèle traditionnel a laissé place à des schémas de vie variés. À l'heure actuelle, le départ du domicile parental n'est plus synonyme de cohabitation avec un(e) partenaire. Les personnes reportent le mariage et les enfants à plus tard ou y renoncent tout à fait. La cohabitation et la reproduction peuvent avoir lieu en dehors du cadre matrimonial. Une relation ne dure plus « jusqu'à ce que la mort nous sépare ». Parallèlement, les valeurs et les normes changent; d'autres exigences modifient la relation entre les sexes ainsi que le rapport parents-enfants. La population vieillit. Les migrations internationales sont en augmentation. La mobilité s'intensifie en raison des évolutions sur le marché de l'emploi.

Tous ces changements ont des répercussions sur la taille et la composition des ménages : leur nombre croît tandis que leur taille diminue, provoquant le phénomène du rétrécissement des ménages. Les familles souches (ménages composés de plusieurs familles unies par la filiation) sont devenues rares. La famille nucléaire traditionnelle (couple marié avec enfants) est, quant à elle, supplantée de plus en plus par d'autres types de ménages tels que des personnes vivant seules, des cohabitants non mariés (qu'ils aient ou non des enfants), des familles monoparentales, des familles adoptives, des familles recomposées, des *Living Apart Together* (couples qui vivent séparément) et des *Living Apart Together At Parents Home* (personnes en couple qui vivent toujours chez leurs parents). Les statistiques administratives classiques ne fournissent pas suffisamment d'informations sur ces types de ménages. De telles informations ne peuvent être obtenues que par le biais d'enquêtes de grande envergure comme la *Generations and Gender Survey (GGS)*.

Il est de plus en plus fréquent que des personnes appartiennent simultanément à plusieurs ménages. Ainsi, des enfants dont les parents sont séparés peuvent habiter exclusivement avec leur mère ou leur père, mais ils peuvent également vivre alternativement chez l'un et chez l'autre. Certains jeunes adultes résident à la maison durant le week-end et ailleurs pendant la semaine. Les couples qui vivent séparément, cohabitent certains jours/nuits tout en conservant deux adresses. Des couples peuvent habiter en partie séparément, notamment en raison de leurs conditions de travail ou d'un séjour de longue durée dans une institution. Des personnes qui ne peuvent pas vivre de manière autonome, peuvent aller d'un ménage à l'autre. L'identification de ces « multirésidences » revêt une importance de plus en plus capitale afin de pouvoir décrire correctement la situation de vie des enfants et des adultes (Toulemon, 2008). L'enquête GGS permet d'identifier si des personnes appartiennent à plusieurs ménages.

Deux autres aspects importants des ménages entrent également en ligne de compte dans l'enquête GGS : les interactions entre des membres d'un même ménage et les relations des membres d'un ménage avec les personnes extérieures. En effet, le soutien mutuel et les échanges de biens peuvent également être importants entre personnes qui ne font pas partie d'un même ménage. Ainsi, dans le cas d'une séparation, les deux parents peuvent se partager la charge de leurs enfants. Des personnes peuvent également dispenser des soins à leurs parents âgés sans pour autant résider à la même adresse. Les statistiques classiques relatives aux ménages ne fournissent que peu d'informations sur ces relations.

Les études relatives à l'évolution de la taille, de la composition et du nombre de ménages et, partant, aux changements de forme de vie de certains sous-groupes spécifiques de la population n'ont pas qu'un intérêt purement démographique. En effet, les décideurs et les chercheurs ont également besoin de données sur les ménages et d'informations sur les formes de vie, et ce, pour différentes raisons.

Par exemple, des informations sur l'évolution des ménages (Vannestee.a., 2007) sont plus utiles pour élaborer une politique en matière de besoin de logements que des données sur les fluctuations du nombre d'habitants. Les impôts, le ramassage des ordures, le raccordement au réseau électrique, l'approvisionnement en gaz et autres services d'utilité publique sont également réglés au niveau des ménages. En outre, les ménages, davantage que les individus, constituent l'unité fondamentale de nombreux flux économiques importants. Même si les revenus sont générés par des personnes, le revenu commun détermine, toutefois, en grande partie les capacités de dépenses d'un ménage. Le rétrécissement des ménages a également un impact négatif sur leur prospérité (Sociaal Cultureel Plan bureau, 2005). Ainsi, l'augmentation du nombre de ménages a des conséquences négatives sur l'environnement : hausse des émissions de gaz à effet de serre, augmentation des déchets ménagers, du stress hydrique et de la consommation en eau, en énergie et en espace (Mira-T, 2006). En raison du nombre plus élevé de ménages, l'augmentation des constructions entraîne une plus grande imperméabilisation des sols, qui peut engendrer à son tour un effet négatif sur le régime hydraulique et sur le microclimat (Mira-T, 2007). De plus, une augmentation du nombre et une réduction de la taille des ménages accroît souvent les problèmes de mobilité, principalement en raison d'un taux d'occupation moindre des véhicules personnels.

Il est reconnu que la forme de vie d'une personne influence son bien-être et sa santé (Corijn, 2009 ; Deboosere e.a., 2006). Ainsi, la cohabitation est un bouclier contre la pauvreté (Cantillon, e.a., 2004 ; Geurts, 2006), l'isolement (Vanderleyden & Heylen, 2007) et l'exclusion sociale (Pauwels & Pickery, 2007). Le développement des enfants dépend en outre en partie de la structure familiale dans laquelle ils grandissent (Van Peer, 2007). La cohabitation avec d'autres personnes, comme un(e) partenaire ou des enfants, détermine également dans quelle mesure les parents âgés ont recours à des soins à domicile ou à des soins résidentiels (De Koker, 2006 ; Lodewijckx, 2006). Des individus qui forment ensemble un ménage (certainement dans le cas des rapports parents-enfants et des relations de couple), peuvent compter sur le soutien affectif, physique ou financier des autres membres.

2. Définitions d'un ménage, des types de ménages et de la position au sein du ménage

L'enquête GGS utilise une définition extensive d'un ménage. Il est demandé au déclarant de dresser une liste de tous les membres de son ménage. Si le déclarant ne sait pas si une personne figure ou non parmi les membres de son ménage, l'enquêteur donne alors l'explication suivante : « Un ménage se compose des personnes qui résident au moins quatre jours sous le même toit, pendant une semaine normale. Les personnes suivantes appartiennent également au ménage :

1. Les enfants qui vivent sous un régime de coparenté, même s'ils sont domiciliés chez l'autre parent ;
2. Les personnes qui résident à cette adresse, mais qui travaillent ou étudient trop loin pour rentrer chaque jour à la maison ;
3. Les personnes qui séjournent temporairement à l'hôpital ou en prison.

Les hôtes en séjour provisoire ne font pas partie du ménage. »

Le questionnaire interroge sur le lien de parenté qui existe entre chaque membre du ménage et le déclarant.

Les membres d'un ménage ne doivent pas nécessairement être parents. Ainsi, trois personnes non apparentées qui vivent ensemble constituent bien un ménage, mais ne peuvent pas être considérées comme une famille.

À l'échelle internationale, les ménages sont répartis en huit catégories :

1. femme vivant seule
2. homme vivant seul
3. pas une famille, mais des personnes qui cohabitent
4. une famille nucléaire, couple sans enfant
5. une famille nucléaire, couple avec enfant(s)
6. une famille nucléaire, mère isolée
7. une famille nucléaire, père isolé
8. plus d'une famille nucléaire (famille souche)¹.

Une *famille nucléaire* correspond aussi bien à un couple avec ou sans enfants qu'à un parent isolé avec un ou plusieurs enfants. Lorsqu'il est question d'enfants, il s'agit évidemment d'enfants qui appartiennent encore au ménage. D'autres personnes (membres de la famille et/ou personnes non apparentées) peuvent également cohabiter avec la famille nucléaire.

Toutefois, lorsque ces autres personnes sont des parents, des beaux-enfants ou des petits-enfants du couple ou du parent isolé, il s'agira non plus d'une famille nucléaire, mais d'une *famille souche*. Par définition, une famille souche comporte donc toujours au moins deux familles de différentes générations, unies par la filiation. Les personnes cohabitantes qui n'entretiennent pas de relation parents-enfants, ni de relation de couple, ne constituent « *pas une famille* »², comme par exemple deux frères qui vivent ensemble. Des personnes non apparentées qui cohabitent, ne forment pas non plus une famille. Étant donné que l'échantillon GGS a été tiré parmi les personnes qui appartiennent à des ménages privés, aucun *ménage collectif* n'entre en ligne de compte.

Chaque répondant(e) occupe une position spécifique dans son ménage. Sur le plan international, il en existe huit³:

1. Le déclarant réside chez deux parents.
Il vit chez ses (beaux-)parents et ne cohabite pas avec un(e) partenaire. Il *peut* toutefois avoir des enfants. Outre les parents, d'autres membres de la famille ou une personne non apparentée peuvent également appartenir au ménage.
2. Le déclarant réside chez un parent isolé.
Il vit chez un parent isolé et ne cohabite pas avec un(e) partenaire. Il *peut* toutefois avoir des enfants. Outre le parent, d'autres membres de la famille ou une personne non apparentée peuvent également appartenir au ménage.
3. Le déclarant vit avec un(e) partenaire, sans enfant.
Il cohabite uniquement avec le/la partenaire. Le ménage ne compte aucune autre personne.
4. Le déclarant vit avec un(e) partenaire et un/des enfant(s).
Il cohabite uniquement avec le/la partenaire et un/des enfant(s). Le ménage ne compte aucune autre personne.
5. Le déclarant vit avec d'autres personnes, sans enfant.

¹Dans le tableau HDF, une nouvelle classification des familles souches est effectuée sur la base de la famille la plus jeune. En Belgique, une telle classification n'est pas pertinente vu le nombre restreint de familles souches.

²Un ménage qui comprend « un ou plusieurs petits-enfants et un grand-parent » est classé dans la catégorie « pas une famille ». Dans le tableau HDF, ce ménage est considéré comme une famille souche.

³En réalité, le tableau HDF distingue neuf catégories. La position 9, qui est « vit différemment », implique que le déclarant cohabite avec au moins deux personnes non apparentées. Néanmoins, il/elle peut cohabiter avec un(e) partenaire, des enfants ou d'autres membres de la famille. Dans l'étude GGS menée en Belgique, trois cas appartenaient à cette catégorie. Pour les positions 1, 2, 5 et 6, nous avons inclus le critère d'une personne non apparentée afin que ces trois cas soient repris dans ces positions.

Il ne cohabite pas avec des enfants. Il *peut* cohabiter avec un(e) partenaire. D'autres membres de la famille (il peut s'agir des parents si le déclarant habite avec un(e) partenaire) et/ou une personne non apparentée au maximum font partie du ménage.

6. Le déclarant vit avec d'autres personnes et un/des enfant(s).

Il cohabite avec un/des enfant(s). Il *peut* cohabiter avec le partenaire. D'autres membres de la famille (il peut s'agir des parents si le déclarant habite avec un(e) partenaire) et/ou une personne non apparentée au maximum font partie du ménage.

7. Le déclarant est un parent isolé.

Il cohabite uniquement avec un/des enfant(s).

8. Le déclarant vit seul.

Selon cette classification, une position n'est pas toujours associée à un type de ménages. Le tableau 1 montre les positions possibles pour chaque type de ménages.

Tableau 1. Relation entre le type de ménages du déclarant et la position de ce dernier au sein du ménage

Type de ménages	Position au sein du ménage
Femme vivant seule (type 1)	Vit seule (type 8)
Homme vivant seul (type 2)	Vit seul (type 8)
Pas une famille, personnes qui cohabitent (type 3)	Vit avec d'autres personnes, sans enfant (type 5)
Une famille nucléaire, couple sans enfant (type 4)	Vit avec un(e) partenaire, sans enfant (type 3) Vit avec d'autres personnes, sans enfant (type 5)
Une famille nucléaire, couple avec enfant(s) (type 5)	Vit avec un(e) partenaire et un/des enfant(s) (type 4) Vit avec d'autres personnes et un/des enfant(s) (type 6) Réside chez ses deux parents (type 1)
Une famille nucléaire, mère isolée (type 6)	Est un parent isolé (type 7) Vit avec d'autres personnes et un/des enfant(s) (type 6) Réside chez un parent (type 2)
Une famille nucléaire, père isolé (type 7)	Est un parent isolé (type 7) Vit avec d'autres personnes et un/des enfant(s) (type 6) Réside chez un parent (type 2)
Famille souche (type 8)	Vit avec d'autres personnes, sans enfant (type 5) Vit avec d'autres personnes et un/des enfant(s) (type 6) Réside chez ses deux parents (type 1) Réside chez un parent (type 2)

3. Comparaison entre l'étude GGS et le Registre national

Les statistiques belges relatives aux ménages et aux familles (<http://statbel.fgov.be>) ainsi que les études récentes de grande envergure sur l'évolution de la composition des ménages (Deboosere e.a., 2009 ; Lodewijckx, 2008) utilisent le Registre national comme source de données. Nous pouvons comparer les données du Registre national sur les ménages avec les résultats de l'étude GGS. Toutefois, un certain nombre d'aspects doivent être pris en considération.

- Dans le Registre national, la délimitation du ménage repose sur l'inscription à un même lieu de résidence principal. Le Registre national décrit donc la situation *de jure* du ménage. Dès lors, une classification des ménages à partir des informations du Registre national se fonde sur une base essentiellement juridique. Ainsi, certains jeunes vivent seuls ou en cohabitation hors mariage, mais restent domiciliés chez leurs parents pour des raisons fiscales ou administratives. Par ailleurs, des décisions prises par les autorités publiques peuvent conférer une composition administrative à un ménage qui s'écarte de la réalité. Ainsi, des registres d'attente dans lesquels des personnes ne figurent pas directement dans le registre de la population, peuvent faire

apparaître des personnes vivant seules ou des familles monoparentales alors que le/la partenaire cohabitant attend, en réalité, une régularisation administrative.

- Contrairement au Registre national, qui s'appuie sur la situation *de jure*, l'étude GGS, qui analyse la composition des ménages, envisage la situation *de facto*. Il ne faut pas perdre de vue que les données d'enquête ont également leurs limites. Le bilan dépeint par une enquête peut s'écarter de la réalité dans la mesure où il s'agit d'un échantillon et comme tout échantillon, ils sont sujets à d'éventuelles distorsions. Même un échantillon suffisamment grand dans lequel les types de ménages seraient représentés, peut être biaisé parce que certains déclarants ne souhaitent pas communiquer leur situation de logement réelle. Des non-réponses sélectives (refus de participer à l'enquête, difficiles à atteindre) peuvent également fausser les résultats dans la mesure où certaines catégories de ménages sont sous- ou surreprésentées dans l'enquête.
- Dans le Registre national, tous les ménages disposent d'une personne de référence et le lien de parenté que tous les membres du ménage entretiennent avec cette personne de référence, est connu. A contrario, l'étude GGS se penche sur le lien de parenté qui existe entre les membres du ménage et le déclarant, qui n'est pas nécessairement la personne de référence du ménage. Dans certains cas, cette situation peut aboutir à une autre classification du ménage et à l'attribution d'une position différente pour le déclarant (pour de plus amples détails techniques, voir Lodewijckx & Deboosere, 2008). Par conséquent, nous avons travaillé tant à partir de l'étude GGS que des données du Registre national afin de maximiser la comparabilité entre les deux sources de données.
- Les données du Registre national décrivent la situation au 1^{er} janvier 2008, soit environ deux ans plus tôt que le travail de terrain de l'enquête GGS.
- À partir du Registre national, nous avons sélectionné toutes les personnes âgées de 18 à 79 ans qui résidaient dans des ménages privés. En effet, l'échantillon GGS est tiré dans ce sous-ensemble de la population.

Le graphique 1 compare, par tranche de dix ans, la position distincte des hommes et des femmes au sein du ménage, comme calculée dans les deux sources de données⁴. La distribution selon l'âge présente de fortes similitudes tant pour les hommes que pour les femmes. La plupart du temps, les différences relatives à la position au sein du ménage sont (très) ténues entre les deux sources de données.

Les disparités les plus marquées portent sur les personnes vivant seules ou en cohabitation avec un(e) partenaire, avec ou sans enfant. Par rapport au Registre national, l'étude GGS montre surtout une plus faible proportion d'hommes et de femmes âgés de 18 à 49 ans qui vivent seuls (graphiques 1E et 1K). L'écart entre les deux sources de données est plus prononcé pour les hommes que pour les femmes (à l'exception de la classe d'âge la plus jeune). Toutefois, les données GGS montrent, pour les hommes de 18 à 29 ans une cohabitation avec un(e) partenaire plus fréquente que selon le Registre national (graphique 1B), les hommes de 30 à 49 ans (graphique 1C) ainsi que les femmes de 18 à 49 ans (graphique 1I) ont plus souvent un(e) partenaire et un/des enfant(s) dans le ménage.

Ces constatations sont conformes aux attentes.

⁴ Le « Studiedienst van de Vlaamse Regering » applique la typologie LIPRO aux fichiers annuels du Registre national qui sont transmis par la DGSIE. Pour cette analyse, les positions LIPRO au sein du ménage sont réencodées. Lorsqu'il est question d'autres personnes cohabitant dans le ménage, elles occupent alors la position « autres (cohabitant) ». Dans l'étude GGS, les positions 5 (habite avec d'autres personnes, sans enfant) et 6 (habite avec d'autres personnes et un/des enfants) sont regroupées dans la catégorie « habite avec d'autres personnes ».

- Premièrement, des jeunes vivant seuls (principalement des hommes) ont une probabilité plus faible de se retrouver dans les données de GGS, puisqu'ils sont généralement plus difficiles à atteindre que des personnes qui cohabitent avec un(e) partenaire, avec ou sans enfant.
- Deuxièmement, plusieurs facteurs suggèrent que le groupe des personnes vivant seules est surestimé dans le Registre national.
 - À la suite du recensement de la population effectué en 2001, il s'est en effet avéré que ce groupe quittait (temporairement ou non) le plus souvent le pays sans laisser d'adresse. Il s'agit essentiellement de jeunes qui séjournent temporairement à l'étranger dans le cadre de leurs études, de leur travail ou de leurs loisirs. D'un point de vue juridique, ils résident en Belgique même si dans les faits, ils restent parfois à l'étranger pendant une longue période (plusieurs mois à plusieurs années).
 - En outre, il s'agit également du groupe (souvent sans attaches) qui est le plus susceptible d'émigrer. Étant donné que la radiation du Registre national n'est pas obligatoire, ce groupe risque également de figurer (à tort) encore temporairement dans les registres.
 - Enfin, nous pouvons également supposer qu'une partie des personnes habitant seules dans le Registre national, vivent en cohabitation hors mariage tout en conservant un domicile personnel.

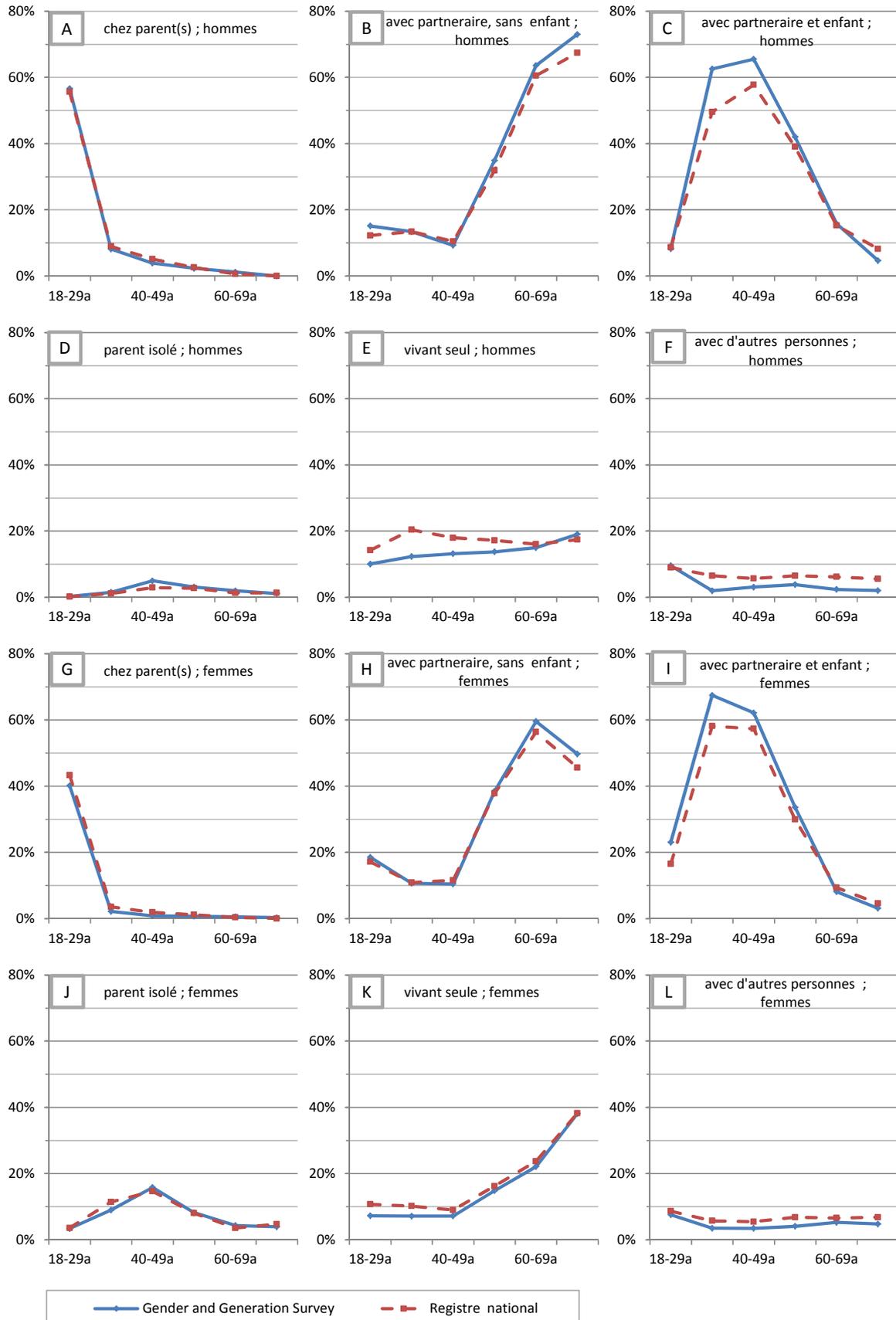
Dans toutes les classes d'âges, à l'exception de la plus jeune, la part des hommes et des femmes qui cohabitent avec d'autres personnes (que ce soit ou non avec un(e) partenaire et/ou des enfants) est moindre dans l'étude GGS que dans le Registre national (graphiques 1F et 1L). Quoi qu'il en soit, nous notons néanmoins que la proportion des personnes occupant cette position est faible. Nombre de personnes qui « vivent différemment », appartiennent à une famille souche, un type de ménages qui apparaît moins fréquemment dans l'étude GGS que dans le Registre national (tableau 2). Nous voyons deux explications possibles.

- Une explication serait que la part des allochtones a été quelque peu sous-représentée dans l'étude GGS. Nous savons en effet que les familles souches se retrouvent proportionnellement plus souvent parmi des allochtones que parmi des Belges (Lodewijckx, 2007).
- Une autre explication pourrait être que le Registre national surestime la part des familles souches. Dans le Registre national, des familles qui résident dans une même maison divisée en appartements, sont parfois enregistrées comme un seul ménage, surtout lorsqu'il existe des liens familiaux. Dans certains cas, il est question de formes de logement intermédiaires (p.ex. habitat kangourou).

En ce qui concerne les autres positions au sein du ménage, les disparités entre les deux sources de données sont généralement ténues. Toutefois, nous relevons deux tendances.

- Premièrement, la part des pères isolés (principalement parmi les quadragénaires) est quelque peu supérieure dans l'étude GGS que dans le Registre national. Il s'agit probablement de pères sous un régime de coparenté qui se sont présentés comme des pères isolés dans l'enquête. Or, dans le cas d'un divorce ou d'une séparation qui implique des enfants, ces derniers sont la plupart du temps confiés officiellement à la mère. Ainsi, le Registre national mentionne la mère comme mère isolée et le père (même dans le cas d'un régime de coparenté) comme homme vivant seul.
- Deuxièmement, selon l'étude GGS, les personnes (principalement des femmes) vivent un peu moins longtemps chez leurs parents que ce que montre le Registre national. Cette différence entre la domiciliation officielle et la réalité sociologique s'explique par le fait que bon nombre de jeunes hommes et de jeunes femmes partagent encore leur temps entre leur ménage d'origine et le nouveau mode de vie qu'ils ont adopté.

Graphique 1 : Position des hommes et des femmes au sein du ménage, par classe d'âge en Belgique. Comparaison entre l'étude GGS et le Registre national



Le tableau 2 compare l'étude GGS et le Registre national au niveau du type de ménages auxquels appartiennent les personnes âgées de 18 à 79 ans⁵. Les deux sources de données dressent un tableau (très) similaire. Les différences relevées correspondent aux disparités relatives à la position au sein du ménage qui ont été exposées et expliquées précédemment. L'étude GGS recense principalement moins d'hommes et de femmes vivant seuls et davantage de couples avec ou sans enfant. Les familles souches occupent une part moins importante dans l'étude du GGS que dans le Registre national.

Sur la base de la dernière colonne du tableau 2, nous voudrions mettre en évidence le fait que l'étude GGS porte sur les types de ménages auxquels appartiennent les déclarants âgés de 18 à 79 ans. Si nous considérons *tous les ménages* dans le Registre national (dernière colonne) et que nous les distinguons selon le type de ménages, nous obtenons alors une autre répartition. Selon le Registre national, 34% de tous les ménages se composent d'une seule personne, tandis que 17% des personnes âgées de 18 à 79 ans vivent seules (contre 14% dans l'étude GGS).

Tableau 2. Répartition des personnes âgées de 18 à 79 ans en fonction du type de ménages en Belgique. Comparaison entre l'étude GGS et le Registre national (RN)

	GGG : <i>personnes de</i> 18 à 79 ans, vivant dans un ménage privé	RN : <i>personnes de</i> 18 à 79 ans, vivant dans un ménage privé	RN- GGG	GGG/R N	RN : <i>tous les</i> <i>ménages</i> <i>privés</i>
<i>Type de ménage :</i>					
femme vivant seule	7,0%	8,2%	-1,2%	0,85	17,8%
homme vivant seul	6,7%	8,5%	-1,8%	0,78	15,7%
pas une famille, mais des personnes qui cohabitent	1,2%	1,3%	-0,1%	0,90	1,3%
une famille nucléaire, couple sans enfant	29,2%	27,7%	1,5%	1,05	25,4%
une famille nucléaire, couple avec enfant(s)	45,7%	42,4%	3,3%	1,08	28,7%
une famille nucléaire, mère isolée	6,4%	7,2%	-0,8%	0,89	7,9%
une famille nucléaire, père isolé	1,8%	1,5%	0,2%	1,14	1,5%
plus d'une famille nucléaire, famille souche	2,1%	3,2%	-1,1%	0,66	1,7%
nombre de personnes (=100%)	7.121	7.917.191			
nombre de ménages (=100%)					4.577.415

Enfin, le tableau 3 dresse une comparaison entre l'étude GGS et le Registre national concernant la taille des ménages auxquels appartiennent les personnes âgées de 18 à 79 ans. Les disparités entre les deux sources de données sont les plus prononcées en ce qui concerne les ménages d'une personne et les ménages comptant quatre membres. La part plus importante de personnes qui cohabitent avec un(e) partenaire et des enfants (souvent deux), se traduit, dans l'étude GGS, par un pourcentage plus élevé de ménages constitués de quatre membres. En outre, l'étude GGS enregistre moins de ménages de très grande taille, parmi lesquels figurent les familles souches.

⁵Les types de ménages dans le Registre national (classification selon la typologie LIPRO) sont recodés sous la catégorie « familles souches », s'il est question de (beaux-) parents, de beaux-enfants et de petits-enfants qui vivent sous le même toit. Le Registre national ne mentionne pas si un enfant (d'un couple ou d'un parent isolé) vit en cohabitation hors mariage. Si cela devait être le cas, il s'agirait donc d'une famille souche classée erronément dans la catégorie « famille nucléaire ».

Tableau 3. Taille des ménages des personnes âgées de 18 à 79 ans résidant en Belgique.
Comparaison entre l'étude GGS et le Registre national (RN)

	GGG : <i>personnes de</i> 18 à 79 ans, vivant dans un ménage privé	RN : <i>personnes de</i> 18 à 79 ans, vivant dans un ménage privé	RN-GGS	GGG/RN	RN : tous les <i>ménages</i> privés
<i>Taille des ménages :</i>					
1	13,7%	16,7%	-3,0%	0,82	33,7%
2	34,2%	32,9%	1,3%	1,04	31,7%
3	20,3%	20,5%	-0,1%	0,99	15,3%
4	20,4%	18,5%	1,9%	1,10	12,7%
5	7,9%	7,4%	0,5%	1,06	4,6%
>5 personnes	3,4%	4,0%	-0,6%	0,86	2,1%
nombre de personnes (=100%)	7.121	7.917.191			
nombre de ménages (=100%)					4.577.415

4. Types de ménages en fonction des caractéristiques du logement

Le principal type de ménages auxquels appartiennent les déclarants âgés de 18 à 79 ans, est la catégorie « couple avec enfants » (45%), suivie par la catégorie « couple sans enfant » (29%) (tableau 4). Quelque 14% des déclarants dans l'étude GGS résident seuls, tandis que 8% sont des parents isolés.

Certains types de ménages connaissent une situation socio-économique moins favorable et, partant, une position financière plus fragile. Par conséquent, ils sont davantage confrontés à une situation de logement précaire que les ménages moyens. L'étude GGS corrobore les résultats de l'enquête socio-économique menée en 2001⁶.

Le logement unifamilial caracole toujours en tête du classement des types de logement en Belgique. Ce sont principalement les couples avec enfants qui choisissent cette option. Inversement, les hommes et les femmes vivant seuls se tournent nettement moins vers ce type de logement. En comparaison des autres types de ménages, ils résident plus fréquemment dans des appartements (tableau 4).

⁶Les chiffres que nous avons obtenus dans l'étude GGS, tendent vers les valeurs de l'enquête socio-économique de 2001. Étant donné que les deux sources de données ne définissent pas les types de ménages de la même manière, les chiffres de la *volkstellingmonografie* (Vannestee.a., 2007) ne sont pas parfaitement comparables avec les données du tableau 4.

Tableau 4. Types de ménages en fonction des caractéristiques du logement. Belgique

	tous les ménages	femme vivant seule	homme vivant seul	pas une famille, des personnes qui cohabitent	une famille nucléaire, couple sans enfant	une famille nucléaire, couple avec enfant(s)	une famille nucléaire, mère isolée	une famille nucléaire, père isolé	plus d'une famille nucléaire, famille souche
nombre de répondant(e)s	7.162	509	478	84	2.107	3.253	456	125	150
	100,0%	7,1%	6,7%	1,2%	29,4%	45,4%	6,4%	1,7%	2,1%
<i>type de logement :</i>									
logement unifamilial	81,7%	59,3%	57,3%	79,8%	81,9%	89,3%	78,3%	76,0%	84,0%
appartement	15,4%	37,3%	37,4%	16,7%	15,7%	7,9%	19,7%	19,2%	12,7%
autre	1,5%	1,0%	2,1%	1,2%	1,2%	1,7%	1,1%	2,4%	2,0%
missing	1,4%	2,4%	3,1%	2,4%	1,2%	1,1%	0,9%	2,4%	1,3%
<i>propriétaire :</i>	74,9%	51,9%	48,4%	57,1%	80,2%	82,8%	53,3%	68,8%	69,3%
<i>nombre de pièces :</i>									
moyenne	4,8	3,7	3,6	4,6	4,5	5,3	4,7	4,7	5,5
25° percentile	4	3	2	3	3	4	4	4	4
médiane	5	3	3	5	4	5	4	4	5
75° percentile	6	4	5	5	5	6	5	5	6
<i>nombre moyen de personnes par pièce</i>	0,64	0,32	0,36	0,6	0,51	0,8	0,62	0,61	0,94

Source : Generations and Gender Survey

En ce qui concerne le statut d'occupation, nous constatons que trois quarts des ménages sont propriétaires. Toutefois, il existe des différences manifestes selon le type de ménages. Les couples avec/sans enfants sont propriétaire en plus grande proportion. Nous observons le phénomène inverse pour les personnes vivant seules et les mères isolées (tableau 4). Cependant, la part des propriétaires parmi les personnes vivant seules et parmi les mères isolées croît avec l'âge. Ainsi, 24% des personnes âgées de 18 et 34 ans vivant seules sont propriétaires, contre 49% pour la catégorie des 35 à 64 ans et 66% pour la catégorie des plus de 65 ans. En ce qui concerne les parents isolés, le pourcentage des propriétaires augmente également avec l'âge : de 50% à 59% et jusqu'à 73% pour les plus de 65 ans.

Si nous déterminons la taille du logement en fonction du nombre de pièces⁷, alors les personnes vivant seules occupent, en moyenne, les habitations les plus petites, tandis que les couples avec enfants et les familles souches habitent dans les logements les plus spacieux.

Si nous prenons en compte le nombre de personnes par pièce, nous obtenons d'autres résultats. Même si les personnes vivant seules occupent, en moyenne, les plus petites habitations, le nombre

⁷Le nombre de pièces sans la cuisine, la/les salle(s) de bains et les toilettes. Les pièces qui servent exclusivement au travail, les couloirs, les débarras, les caves et les greniers n'entrent pas non plus en ligne de compte.

de personnes par pièce est plus élevé dans les ménages de plus grande taille. Les familles souches et les couples avec enfants habitent dans des logements « sur-occupés » : le nombre moyen de personnes par pièce est supérieur à la moyenne de tous les ménages réunis. En ce qui concerne les personnes vivant seules, les logements sont « sous-occupés ». Les couples sans enfant se situent également sous la moyenne (0,51 personne par pièce contre 0,64 en moyenne). Les couples sans enfant disposent souvent d'un double revenu. Même s'ils ont moins besoin d'une grande surface habitable (il s'agit de ménages de deux personnes), ils peuvent souvent se le permettre. Une vaste habitation peut également s'expliquer par la présence antérieure d'enfants et par le fait que les occupants traversent actuellement la phase de « nid vide » (Vanneste e.a., 2007).

5. La position au sein du ménage

La position au sein du ménage dépeint la forme de vie d'une personne et reflète sa situation dans le *cycle de vie*. La vaste majorité des enfants vivent avec leur mère et/ou leur père et éventuellement avec des frères et sœurs (le tableau 5 ne traduit toutefois pas cette tendance étant donné que l'étude GGS n'interroge pas cette classe d'âge). En Belgique, la moitié des jeunes adultes (18-29 ans) habitent (encore) *chez leurs parents*, les autres résidant majoritairement avec un(e) partenaire, avec ou sans enfant. En ce qui concerne les trentenaires, 65% des Belges vivent avec *un(e) partenaire et des enfants*. La cohabitation avec un(e) partenaire et un/des enfant(s) dure environ vingt ans. Une nouvelle phase commence alors : les enfants quittent le domicile parental et les parents *cohabitent exclusivement avec leur partenaire* (le « nid vide »). En ce qui concerne la catégorie des 50 à 59 ans, 37% des Belges vivent avec un(e) partenaire, sans enfant. Ce pourcentage grimpe à 62% parmi les sexagénaires et reste également la forme de vie dominante chez les septuagénaires. Avec l'âge, le nombre de personnes *vivant seules* ne cesse d'augmenter. Ainsi, 29% des septuagénaires habitent seuls. Ce pourcentage est encore plus élevé parmi les plus de 80 ans (Deboosere e.a., 2009 ; Lodewijckx, 2008). Les personnes les plus âgées résident souvent dans des maisons de repos et de soins (le tableau 5 ne reflète pas ce phénomène, puisque cette classe d'âge n'apparaît pas dans l'étude GGS ; de plus, toutes les personnes vivant en collectivité ont été supprimées de l'échantillon).

Tableau 5. Répondants en fonction de leur position au sein du ménage, par classe d'âge et par sexe. Belgique

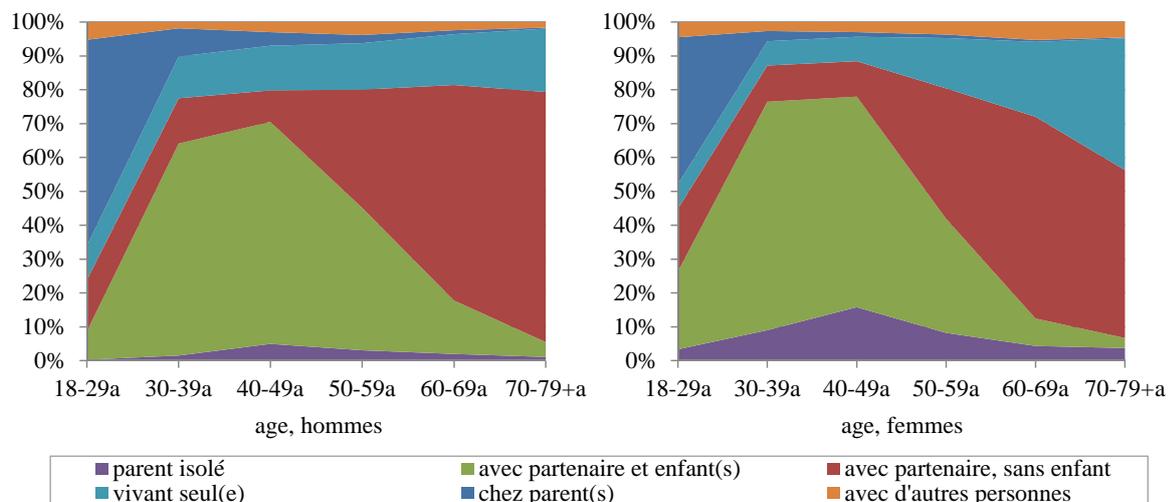
	tous	18-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70-79+ ans
hommes + femmes :							
<i>nombre de répondants</i>	7.164	1.247	1.247	1.548	1.356	1.029	737
réside chez deux parents	8,3%	41,3%	4,1%	1,5%	0,5%	0,0%	0,0%
réside chez un parent	2,8%	10,9%	1,8%	1,2%	1,2%	0,8%	0,3%
vit avec partenaire, sans enfant	29,3%	16,8%	12,0%	9,9%	36,7%	61,6%	61,5%
vit avec partenaire et enfant(s)	37,0%	15,6%	65,0%	63,7%	37,8%	11,9%	3,7%
vit avec d'autres personnes, sans enfant	1,7%	3,7%	0,8%	0,6%	1,5%	2,5%	1,9%
vit avec d'autres personnes et enfant(s)	1,7%	1,1%	1,4%	2,4%	2,4%	1,4%	1,2%
est un parent isolé	5,3%	1,8%	5,1%	10,7%	5,7%	3,2%	2,4%
vit seul(e)	13,8%	8,7%	9,9%	10,1%	14,3%	18,7%	29,0%
hommes :							
<i>nombre de répondants</i>	3.558	627	649	743	676	500	363
réside chez deux parents	10,1%	47,7%	6,2%	2,0%	0,6%	0,0%	0,0%
réside chez un parent	3,7%	13,2%	2,2%	2,0%	1,8%	1,2%	0,3%
vit avec partenaire, sans enfant	30,2%	15,2%	13,4%	9,3%	34,9%	63,6%	73,8%
vit avec partenaire et enfant(s)	37,2%	8,3%	62,6%	65,5%	42,0%	15,8%	4,4%
vit avec d'autres personnes, sans enfant	1,9%	4,5%	1,1%	0,9%	1,9%	2,0%	0,8%
vit avec d'autres personnes et enfant(s)	1,2%	0,8%	0,8%	2,0%	1,9%	0,4%	0,8%
est un parent isolé	2,4%	0,3%	1,5%	5,0%	3,1%	2,0%	1,1%
vit seul	13,4%	10,0%	12,3%	13,2%	13,8%	15,0%	18,7%
femmes :							
<i>nombre de répondantes</i>	3.605	621	599	803	680	529	373
réside chez deux parents	6,6%	34,8%	1,8%	1,0%	0,4%	0,0%	0,0%
réside chez un parent	2,0%	8,5%	1,2%	0,4%	0,6%	0,6%	0,3%
vit avec partenaire, sans enfant	28,4%	18,5%	10,7%	10,5%	38,5%	59,5%	49,6%
vit avec partenaire et enfant(s)	36,9%	23,0%	67,4%	62,1%	33,7%	8,1%	2,9%
vit avec d'autres personnes, sans enfant	1,6%	2,9%	0,7%	0,2%	1,0%	3,0%	2,9%
vit avec d'autres personnes et enfant(s)	2,2%	1,6%	2,0%	2,7%	2,6%	2,3%	1,6%
est un parent isolé	8,2%	3,4%	9,0%	15,8%	8,2%	4,3%	3,8%
vit seule	14,1%	7,2%	7,2%	7,2%	14,9%	22,1%	38,9%

Source : Generations and Gender Survey

Le cours de la vie des individus peut fortement s'écarter de ce profil dominant : certaines personnes ne traverseront pas tous ces phases ou en vivront certaines à plusieurs reprises. Outre le modèle dominant, le tableau 5 montre qu'il existe d'autres formes de vie. Ainsi, nous pouvons clairement distinguer deux formes de vie pour la catégorie des 30 à 39 ans. En première position, figurent les ménages composés d'un couple: 12% des trentenaires en Belgique cohabitent exclusivement avec un(e) partenaire. En deuxième position, nous retrouvons les personnes vivant seules. Un trentenaire sur dix vit seul. 25% des quadragénaires ne cohabitent pas avec des enfants. A contrario, 11% d'entre eux vivent *sans partenaire, mais avec un(des) enfant(s)*. Une minorité des Belges résident *avec d'autres personnes*. Ce pourcentage fluctue peu avec l'âge.

La forme de vie des hommes et des femmes peut sensiblement varier (graphique 2 ; tableau 5). Les différences entre les sexes sont les plus prononcées en fin de vie.

Graphique 2. Position des hommes et des femmes au sein du ménage, par classe d'âge. Belgique



Source : Generations and Gender Survey

Par rapport aux femmes, les hommes vivent plus longtemps *chez leurs parents*. Ainsi, 61% des jeunes hommes résident au domicile parental, contre 43% des femmes. Des études de longue durée expliquent en partie la cohabitation avec les parents. L'aspect financier est également souvent un raison. Vu les prix élevés sur le marché du logement, les jeunes adultes qui décident d'emménager seuls, doivent souvent revoir à la baisse leur niveau de vie. En outre, la mère continue à assumer une grande partie des tâches ménagères. Les familles de plus petite taille et les maisons plus spacieuses incitent les jeunes adultes à ne pas quitter le domicile parental. Enfin, les parents fixent peu de règles au niveau du style de vie et font preuve d'une grande tolérance à l'égard de leurs enfants et vice versa. Le désir d'indépendance n'est donc plus incompatible avec la cohabitation avec les parents (Elcharduse.a., 2007).

Par rapport aux hommes, les jeunes femmes vivent plus souvent avec un partenaire. De plus, leur ménage comporte plus fréquemment un/des enfant(s). Les femmes trentenaires cohabitent également davantage *avec un(e) partenaire et un/des enfant(s)* que les hommes de leur âge. Les femmes commencent plus tôt à constituer et à agrandir leur famille. Étant donné la différence d'âge dans le couple, l'élargissement de la famille survient deux à trois ans plus tard chez les hommes (Lodewijckx, 2008). Parmi les quadragénaires et les quinquagénaires, les hommes cohabitent un peu plus souvent avec un(e) partenaire que les femmes. Ainsi, 77% des hommes âgés de 50 à 59 ans forment un ménage avec un(e) partenaire, contre 72% des femmes. Après un divorce ou une séparation, les hommes se remarient ou cohabitent à nouveau plus souvent que les femmes (Corijn, 2005).

Au cours des décennies précédentes, la vie en cohabitation hors mariage a gagné en importance. Pour bon nombre de Belges, le mariage n'est plus une condition pour avoir des enfants (Lodewijckx, 2008 ; Deboosere e.a., 2009). Le tableau 5 ne fait pas la distinction entre les couples « non mariés » et « mariés » qui vivent ensemble, mais l'étude GGS permet néanmoins d'approfondir ce champ d'investigation (voir paragraphe 7).

Une différence frappante entre les hommes et les femmes d'âge moyen concerne la proportion de *parents isolés*. Les mères isolées sont beaucoup plus nombreuses que les pères isolés: 16% des femmes âgées de 40 à 49 ans sont des mères isolées, contre 5% des hommes de cette tranche d'âge. Les divorces, les séparations et la garde (officielle) des enfants accordée à la mère constituent des

éléments importants qui permettent d'expliquer cette différence entre les sexes. L'étude GGS permet également d'analyser plus en détail le régime de coparenté.

Pour beaucoup, une séparation ou un divorce signifie *vivre seul* (temporairement). Il s'agit la plupart du temps du père lorsque des enfants sont impliqués dans la séparation. Quelque 13% des hommes âgés de 30 à 49 ans habitent seuls, contre 7% des femmes. De surcroît, les hommes jeunes vivent plus fréquemment seuls que les femmes du même âge. Les séparations et les divorces constituent également un élément d'explication, même si nous savons qu'en 1990, les jeunes hommes flamands emménageaient plus souvent seuls que les femmes, après avoir quitté le domicile parental (Corijn, 1995). L'étude GGS peut montrer si ce comportement se renforce au fil des années et s'il se retrouve dans les trois régions. À un âge plus avancé, le décès du partenaire constitue la raison principale pour vivre seul. Ce phénomène est nettement plus criant chez les femmes que chez les hommes puisqu'ils vivent, en moyenne, moins longtemps et qu'ils sont, en moyenne, quelques années plus âgés que leur partenaire. En outre, les femmes plus âgées se remarient moins que les hommes (Corijn, 2005). Ainsi, 15% des hommes sexagénaires vivent seuls, contre 22% des femmes. L'écart entre les sexes est encore plus prononcé au niveau des septuagénaires : 20% des hommes habitent seuls, contre 39% des femmes.

Les hommes âgés cohabitent plus souvent *avec leur partenaire* que les femmes du même âge. Ainsi, en Belgique, 79% des hommes entre 60 et 69 ans ont un partenaire contre 68% des femmes de cette tranche d'âge. Pour la classe d'âge des 70 à 79 ans, la différence entre les sexes est encore plus manifeste (78% et 53%). En effet, bon nombre d'hommes restent mariés jusqu'à leur mort.

À un âge élevé, une partie de la population réside *avec un ou plusieurs enfants* (adultes) (8% des femmes septuagénaires, contre 6% des hommes). Grâce à l'étude GGS, il est possible d'analyser pourquoi ces personnes âgées cohabitent avec leurs enfants. Ces personnes ont-elles besoin d'assistance?

6. La taille du ménage

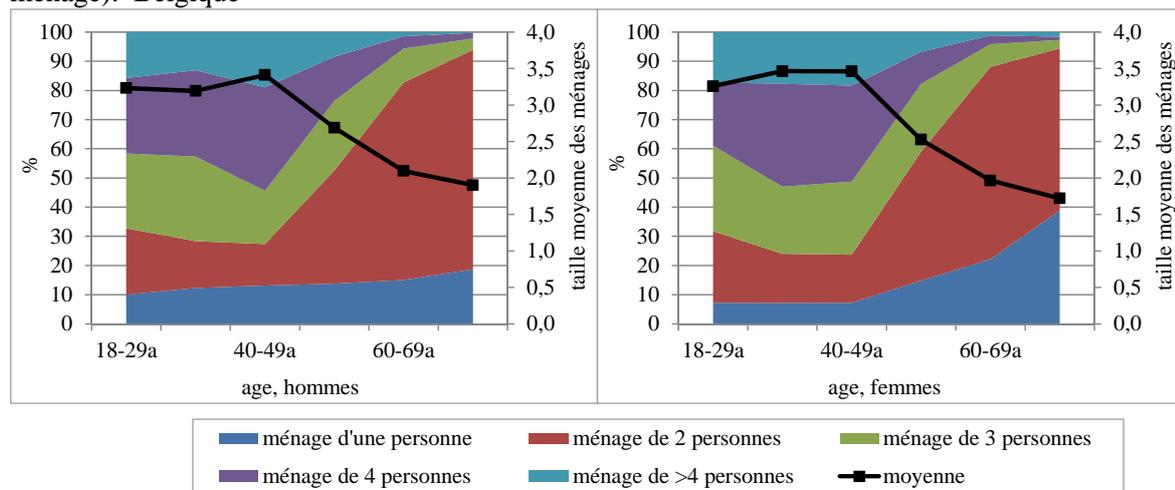
Avec 3,44 personnes par ménage, la tranche d'âge des 40-49 ans présente la taille moyenne des ménages la plus élevée (tableau 6, graphique 3). Dans les classes d'âge supérieures, le nombre moyen de personnes par ménage diminue fortement. La baisse est plus importante chez les femmes que chez les hommes : entre quarante et septante neuf ans, les femmes passent, en moyenne, de 3,5 à 1,7 personnes par ménage, contre une diminution de 3,4 à 1,9 personnes pour les hommes.

Les disparités relatives à la taille du ménage selon le sexe et l'âge sont bien entendu liées aux différences au niveau des formes de vie dont nous venons de parler. Chez les jeunes adultes, les différences relatives à la taille du ménage ne sont pas réellement prononcées entre les sexes. Toutefois, une taille de ménage identique peut être associée à une forme de vie différente. Environ quatre jeunes adultes sur dix, hommes et femmes confondus, vivent dans un ménage d'au moins quatre personnes. Cette configuration concerne essentiellement les jeunes qui résident encore chez leurs parents. 29% des femmes et 26% des hommes âgés de 18 à 29 ans habitent dans un ménage de trois personnes. La plupart du temps, ces hommes vivent encore chez leurs parents. Par contre, environ la moitié des jeunes femmes qui résident dans un ménage de trois personnes, cohabitent avec un(e) partenaire et un enfant. À peu près un quart des jeunes adultes, hommes et femmes confondus, vivent dans un ménage de deux personnes. La majorité de ces jeunes adultes cohabitent avec un(e) partenaire, mais nous constatons également une différence entre les sexes: 24% des jeunes hommes qui vivent dans un ménage de deux personnes, habitent avec un parent isolé, contre 12% pour les femmes. Comme mentionné précédemment, 10% des jeunes hommes et 7% des femmes résident dans un ménage d'une personne.

En raison de la naissance d'un ou de plusieurs enfant(s), le pourcentage de personnes vivant dans un ménage à deux diminue à partir de la trentaine, et ce, au profit des ménages de taille plus importante. Les personnes qui se séparent et qui emménagent seules, contribuent également à la baisse des ménages à deux. À partir de la cinquantaine, la part des personnes qui habitent dans un ménage à deux, augmente à nouveau étant donné qu'un nombre croissant de parents d'âge moyen entrent dans la période du « nid vide ». Dès la cinquantaine, la proportion d'individus qui cohabitent avec quatre personnes ou plus, décroît. Ce phénomène s'explique soit par le départ d'un enfant du domicile parental, réduisant par exemple la taille du ménage de quatre à trois personnes, soit par un divorce ou une séparation, entraînant ainsi la formation d'une famille monoparentale composée de deux enfants. Les femmes et les hommes âgés de 30 à 59 ans suivent un schéma relativement similaire, mais les changements relatifs à la forme de vie et à la taille du ménage surviennent un peu plus tôt chez les femmes.

Les personnes âgées vivent proportionnellement peu dans des ménages de grande envergure, car leurs enfants ont quitté la maison. De plus, il est rare en Belgique que ces personnes emménagent chez un de leurs enfants (Lodewijckx, 2004). La vaste majorité des personnes âgées cohabitent avec un(e) partenaire dans un ménage à deux. Chez les hommes, ce pourcentage ne cesse de grimper jusqu'à 70 ans et plus, tandis que chez les femmes, il baisse à partir de la tranche d'âge 60-69 ans. Chez les personnes âgées, la proportion de personnes qui vivent seules augmente (souvent à la suite de la perte du partenaire). À partir de 70 ans, la part des femmes qui habitent dans un ménage d'une personne, est deux fois plus importante que pour les hommes.

Graphique 3. Taille du ménage par classe d'âge et par sexe (pourcentage et taille moyenne du ménage). Belgique



Source : Generations and Gender Survey

Tableau 6. Répondants en fonction de la taille de leur ménage, par classe d'âge et par sexe. Belgique

	tous	18-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70-79+ ans
hommes et femmes :							
<i>nombre de répondants</i>	7.163	1.248	1.247	1.548	1.356	1.028	737
<i>nombre de personnes par ménage:</i>							
moyenne	2,86	3,25	3,32	3,44	2,61	2,03	1,81
médiane	3	3	3	4	2	2	2
<i>% vivant dans un ménage:</i>							
d'une personne	13,8%	8,6%	9,9%	10,1%	14,3%	18,7%	29,0%
de deux personnes	34,4%	23,6%	16,4%	15,4%	41,5%	66,7%	65,1%
de trois personnes	20,2%	27,4%	26,1%	21,8%	23,5%	9,7%	3,4%
de quatre personnes	20,3%	23,8%	32,4%	34,1%	13,1%	3,6%	1,5%
de cinq personnes	7,9%	11,1%	11,2%	12,6%	5,7%	0,8%	0,5%
de six personnes	2,2%	3,0%	2,7%	4,1%	1,3%	0,3%	0,1%
plus de six personnes	1,2%	2,4%	1,3%	1,9%	0,7%	0,2%	0,3%
hommes :							
<i>nombre de répondants</i>	3.558	627	649	744	675	499	363
<i>nombre de personnes par ménage:</i>							
moyenne	2,87	3,23	3,19	3,41	2,69	2,10	1,90
médiane	3	3	3	4	2	2	2
<i>% vivant dans un ménage:</i>							
d'une personne	13,4%	10,0%	12,3%	13,2%	13,8%	15,1%	18,7%
de deux personnes	34,4%	22,8%	16,0%	14,2%	38,8%	67,7%	75,2%
de trois personnes	20,2%	25,6%	29,0%	18,3%	23,9%	11,6%	3,9%
de quatre personnes	21,0%	25,8%	29,6%	35,4%	15,1%	4,2%	1,9%
de cinq personnes	7,7%	11,0%	10,3%	12,5%	6,1%	1,0%	0,0%
de six personnes	1,9%	2,2%	1,7%	4,3%	1,3%	0,4%	0,0%
plus de six personnes	1,3%	2,5%	1,1%	2,1%	1,0%	0,0%	0,3%
femmes :							
<i>nombre de répondantes</i>	3.605	621	598	803	681	528	374
<i>nombre de personnes par ménage:</i>							
moyenne	2,85	3,26	3,46	3,46	2,52	1,97	1,72
médiane	3	3	4	4	2	2	2
<i>% vivant dans un ménage:</i>							
d'une personne	14,1%	7,2%	7,2%	7,2%	14,8%	22,2%	38,9%
de deux personnes	34,4%	24,5%	16,9%	16,5%	44,2%	65,9%	55,5%
de trois personnes	20,3%	29,3%	23,0%	25,1%	23,2%	7,8%	2,9%
de quatre personnes	19,6%	21,7%	35,2%	32,9%	11,0%	3,0%	1,1%
de cinq personnes	8,0%	11,4%	12,2%	12,7%	5,3%	0,6%	1,1%
de six personnes	2,4%	3,7%	4,0%	3,9%	1,2%	0,2%	0,3%
plus de six personnes	1,1%	2,1%	1,5%	1,7%	0,3%	0,4%	0,3%

Source : Generations and Gender Survey

7. Des données d'enquête complètent les données administratives

Les données administratives font défaut une fois que les relations entre individus n'entrent plus dans des catégories administratives existantes. Le même problème s'est longtemps posé pour la cohabitation hors mariage. En combinant l'état civil et le lieu de résidence réel, il a toutefois été possible de chiffrer en partie la cohabitation hors mariage sur base de données administratives. Cependant, la comparaison entre les données d'enquête et les données administratives retravaillées a montré que la cohabitation hors mariage a probablement été sous-estimée jusque dans les années 1990, puisque seule l'adresse officielle était prise en considération. Les jeunes étaient encore souvent inscrits chez leurs parents alors qu'en réalité, ils avaient déjà emménagé chez un(e)

partenaire enregistré(e) comme personne isolée. Il n'était pas rare que des partenaires plus âgés conservent, pour diverses raisons, deux adresses lorsqu'ils cohabitaient. Dans le cas de partenaires cohabitant, un couple sur cinq (19%) n'est pas marié selon l'enquête GGS avec toutefois des différences considérables en fonction de l'âge. Le tableau 7 indique la répartition de tous les déclarants en fonction du statut de leur relation, de leur tranche d'âge et de leur sexe. Parmi les personnes âgées de 18 à 29 ans, deux tiers des hommes et la moitié des femmes vivent en cohabitation hors mariage. Ils sont encore plus de 30% chez les trentenaires. Chez les quadragénaires, ces chiffres sont déjà en repli: 17% des femmes cohabitent, contre 15% pour les hommes.

Les relations LAT constituent un point d'analyse au moins tout aussi intéressant. LAT est l'acronyme de *Living apart together*. Cette dénomination a été utilisée pour la première fois à la fin des années 1970, probablement dans un article publié dans un quotidien néerlandais (Haskey, 2005). Depuis lors, le concept a gagné en popularité auprès du grand public. De plus, le phénomène a déjà fait l'objet d'études approfondies dans plusieurs pays, principalement dans l'Europe du Nord-Ouest et dans le monde anglo-saxon (Strohm e.a., 2009). L'étude GGS a montré que pas moins de 9,6% des déclarants entretenaient une relation LAT. Si nous nous limitons aux personnes qui sont en couple, la proportion dépasse 12%.

Tableau 7. Répartition des Belges âgés de 18 à 79 ans en fonction du statut de leur relation

		18-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79
hommes	marié	8%	53%	66%	71%	77%	75%
	cohabitant	18%	24%	11%	8%	5%	4%
	LAT	30%	6%	7%	8%	4%	4%
	isolé	44%	18%	16%	13%	15%	18%
femmes	mariée	20%	54%	61%	66%	65%	52%
	cohabitant	24%	27%	13%	7%	4%	2%
	LAT	27%	6%	8%	5%	3%	2%
	isolée	29%	14%	18%	22%	28%	44%

Source: Generations and Gender Survey

Les différents auteurs s'accordent à dire que le contenu du concept « relation LAT », également connu sous le nom de « non-residential partnership » (Castro-Martin e.a., 2008) peut sensiblement varier au fil de la relation et en fonction des raisons qui sont à la base de cette forme de vie. Avant de cohabiter, les jeunes passent généralement par une phase intermédiaire afin de disposer des ressources financières et matérielles suffisantes. En outre, les nouvelles relations sont souvent caractérisées par une période au cours de laquelle un des deux partenaires demeure dans l'expectative avant de prendre un engagement plus définitif et de partager un logement (Régnier-Loilier e.a., 2009). Le nombre de relations LAT, surtout à un âge plus avancé, reflète toutefois l'émergence d'une nouvelle forme de vie commune qui occupe une place à part entière dans le cycle de vie et est le résultat d'un choix délibéré. La progression de ce type de relations suppose également que deux conditions soient remplies: un niveau de vie suffisamment élevé pour pouvoir garder deux habitations pendant une longue période (en tout cas, pour ceux qui ne vivent pas chez leurs parents) et une évolution des valeurs familiales afin que de nouveaux types de relations soient acceptés socialement.

Pour pouvoir déterminer si les relations LAT sont en hausse en Belgique, il faut évidemment recourir à différents points de mesure dans le temps. Dans le cadre de l'enquête LOVO⁸ (2001-2002), 2.462 personnes âgées qui vivaient chez elles, ont été interrogées. Les relations LAT étaient

⁸ 'Leefsituatieonderzoek Vlaamse ouderen' - <http://aps.vlaanderen.be/cbgs/>

l'un des thèmes abordés. L'enquête LOVO se limitait toutefois à la catégorie des plus de 55 ans vivant en Flandre. Il en est ressorti que 11% des hommes et 3% des femmes qui ne cohabitaient pas avec un(e) partenaire, entretenaient une relation LAT (Jacobs e.a., 2004). Cette constatation rejoint l'approche de Jong Gierveld, qui avait traité des nouvelles relations chez les personnes âgées dans un article publié en 2004 (de Jong Gierveld, 2004). Si nous utilisons un numérateur et un dénominateur comparables pour les données GGS, les chiffres relatifs aux personnes âgées semblent avoir fortement augmenté au cours de la dernière décennie. Dans le tableau 8, nous comparons le nombre de relations LAT avec l'ensemble des personnes qui ne cohabitent pas avec un(e) partenaire. Dans ce tableau, nous indiquons pour chaque région et pour chaque tranche d'âge le pourcentage de relations LAT par rapport au nombre total de personnes dans la région ou dans la tranche d'âge qui ne cohabitent pas avec leur partenaire. 25% des trentenaires masculins vivant seuls à Bruxelles ont une relation LAT, pour 20% en Flandre et 31% en Wallonie. Vu la variation de l'échantillonnage, les pourcentages dans les différentes régions semblent très comparables. Le nombre de relations LAT est cependant nettement inférieur chez les femmes âgées de 30 à 39 ans et habitant Bruxelles. De leur côté, les quadragénaires affichent des résultats remarquablement comparables tant au niveau des sexes que des régions. Au-delà de 50 ans, des différences marquées apparaissent entre les hommes et les femmes. Ce phénomène est bien entendu aussi lié à la différence de mortalité entre les hommes et les femmes qui fait que nettement moins d'hommes sont disponibles à mesure que l'âge augmente tandis qu'à l'inverse, le nombre de veuves, et donc le nombre de personnes seules parmi les femmes, croît beaucoup plus vite que le nombre de veufs. Dans les tranches d'âge supérieures, les relations LAT semblent un peu plus populaires chez les personnes seules en Flandre que dans les deux autres régions. Nous devons toutefois être prudents dans l'interprétation de ces données vu la diminution progressive des nombres de personnes et la forte volatilité des pourcentages.

Tableau 8: Pourcentage de relations LAT chez les personnes qui ne cohabitent pas avec un(e) partenaire

		18-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79
Hommes	Bruxelles	26	25	33	40	30	14
	Flandre	46	20	25	37	20	23
	Wallonie	39	31	35	38	17	12
Femmes	Bruxelles	44	14	34	9	12	0
	Flandre	50	29	30	15	15	8
	Wallonie	45	35	29	22	5	0

Source: Generations and Gender Survey -*En italique: cellules comptabilisant moins de 20 observations*

Comme l'ont indiqué Régnier-Loilier *et alii*, les relations LAT peuvent être analysées tant du point de vue des célibataires que des relations de couple (Régnier-Loiliere.a., 2009)...Du point de vue des personnes seules, qu'elles aient été mariées auparavant ou non et/ou qu'elles soient veuves ou divorcées, la relation LAT est surtout considérée comme une phase transitoire vers une nouvelle relation ou comme un choix spécifique d'engager une relation en vivant séparément.

Le tableau 9, qui reflète le nombre de relations LAT en fonction du nombre total de relations de couple, donne des résultats quelque peu différents. En effet, le tableau montre pour certains groupes d'âge des différences nettement plus prononcées entre les régions. En Flandre, seuls 5% des hommes qui ont un(e) partenaire ont une relation LAT. Ce chiffre grimpe à 11% en Wallonie et à 14% à Bruxelles. De manière générale, Bruxelles et la Wallonie affichent des pourcentages plus élevés que la Flandre. Bien sûr, cette situation s'explique en partie par les proportions de partenaires isolés ou cohabitant dans chaque région.

Tableau 9: Pourcentage de relations LAT en fonction du nombre total de personnes en couple

		18-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79
Hommes	Bruxelles	41	9	14	15	9	6
	Flandre	56	5	5	8	4	5
	Wallonie	55	11	11	10	5	4
Femmes	Bruxelles	33	6	18	6	10	0
	Flandre	40	5	7	4	5	5
	Wallonie	35	10	11	9	2	0

Source: Generations and Gender Survey -*En italique: cellules comptabilisant moins de 20 observations*

Les données collectées dans le cadre des *Generations en GenderSurveys* constituent également une source précieuse de nouvelles données pour mieux comprendre l'évolution des relations LAT (Vikate.a., 2007). Les questions des enquêtes GGS permettent, d'une part, de cerner les motifs et les envies sous-jacents et, d'autre part, de comparer l'évolution en Belgique avec la situation dans les pays voisins. La richesse des données collectées ouvre la voie à une kyrielle de nouvelles recherches. Nous nous limitons ici à quelques données globales.

À la question de savoir s'ils vivent séparément par choix personnel ou en raison des circonstances, 39% des déclarants choisissent la première possibilité et 46% la seconde. Dans le tableau 10 sont reprises les motivations qui expliquent pourquoi on a choisi une relation LAT réparties par région, sexe et groupe d'âge.

Tableau 10: Motivations pour une relation LAT selon la région, le sexe et la classe d'âge (%)

		hommes		femmes	
		18-39	40-79	18-39	40-79
Bruxelles	Répondant veut vivre séparément	10	22	0	33
	R et son conjoint veulent vivre séparément	25	39	20	20
	Le conjoint de R veut vivre séparément	5	0	0	0
	Les circonstances les y obligent	45	28	65	47
	Autres raisons	15	11	15	0
		100	100	100	100
Flandre	Répondant veut vivre séparément	10	21	25	41
	R et son conjoint veulent vivre séparément	10	17	19	11
	Le conjoint de R veut vivre séparément	1	2	0	3
	Les circonstances les y obligent	57	48	35	39
	Autres raisons	21	13	21	5
		100	100	100	100
Wallonie	Répondant veut vivre séparément	8	24	20	33
	R et son conjoint veulent vivre séparément	11	25	18	26
	Le conjoint de R veut vivre séparément	0	4	2	3
	Les circonstances les y obligent	64	40	48	33
	Autres raisons	18	7	12	5
		100	100	100	100

Source: Generations and Gender Survey

Une ventilation selon l'âge révèle que les personnes de plus de 40 ans entretiennent une relation LAT essentiellement par choix personnel aussi bien chez les hommes que chez les femmes et dans les trois régions. Il est frappant de constater que ce choix est en général assez rarement posé par le

partenaire. Il s'agit, dans une proportion à peu près égale, soit d'un choix personnel soit d'un choix fait en concertation avec le partenaire. Il est difficile de savoir dans quelle mesure, l'auto-persuasion, l'acceptation sociale ou d'autres motifs jouent un rôle ici. Interroger le partenaire donnerait probablement une toute autre image. Toutefois, il convient de nuancer quelque peu ce choix. Lorsque nous analysons davantage les raisons de ce choix, environ un tiers des déclarants indiquent qu'ils ont adopté cette formule parce que la personne ou son/sa partenaire souhaite conserver son indépendance. Nous constatons souvent qu'il s'agit d'un choix commun. Un deuxième groupe, qui représente environ un tiers des personnes qui affirment avoir opté pour une relation LAT, déclarent qu'ils ont choisi cette formule, « car ils ne se sentaient pas encore prêts pour vivre ensemble ». Enfin, un dernier groupe évoque d'autres raisons, principalement les enfants ou la situation financière. Sur la base des données de l'enquête GGS, il vaudrait certainement la peine d'approfondir encore la question. Les raisons expliquant le choix d'une relation LAT ainsi que les caractéristiques des couples qui optent pour cette formule, peuvent ainsi permettre d'évaluer dans quelle mesure cette forme de vie commune va se répandre à l'avenir. Les conséquences de ces relations ne sont pas sans importance pour le marché du logement ou la problématique de la mobilité, etc.

Un champ d'investigation au moins tout aussi passionnant serait d'étudier plus en profondeur le projet de vie des personnes isolées, c'est-à-dire des personnes qui vivent seules et qui n'entretiennent pas de relation de couple. Un groupe important, constitué principalement de déclarants âgés, ne manifeste nullement l'intention d'emménager avec un(e) partenaire à l'avenir. Est-ce un signe d'un repli sur soi ou s'agit-il d'un phénomène beaucoup plus complexe? Dans quelle mesure cela s'accompagne-t-il de la création d'autres liens familiaux (avec les enfants et les petits-enfants par exemple)? Existe-t-il une problématique d'isolement? Ou l'assimilation et l'acceptation de la relation LAT est-elle une alternative que certaines personnes choisissent plutôt que de cohabiter à nouveau? Quelles sont les conséquences de ces choix sur le bien-être des personnes concernées? Quelles sont les implications pour la société dans le cadre du vieillissement?

Le matériel déjà récolté lors de la première phase d'interrogation du *Generations and Gender Programme* offre de nombreuses possibilités d'approfondir les questions ci-dessus. La comparaison avec l'étranger peut s'avérer très éclairante dans ce cadre. Grâce à l'utilisation de questionnaires standardisés dans le cadre de ce projet international, une étude comparative devrait nous permettre d'obtenir une meilleure vue sur ces questions. Le fait que le programme GGP soit conçu sous la forme d'une étude panel est un aspect plus important encore. Interroger à nouveau les mêmes répondants dans trois ans nous procurera un tout nouvel éclairage, tant sur l'évolution des faits que sur les motifs et les conséquences des choix opérés.

Bibliographie

- Cantillon, B., G. Verbist, V. De Maesschalck (2004) De sociaal-economische positie van eenoudergezinnen. *OVERWERK* Tijdschrift van het Steunpunt WAV 1-2/2004, 139-143
- Castro-Martin, T., Domínguez-Folgueras, M., & Martín-García, T. (2008) Not truly partnerless: Non-Residential partnerships and retreat from marriage in Spain. *Demographic Research*, 18(16), 443-468. doi:pdf/10.1111/j.1741-3737.2006.00354.x
- Corijn, M. (1995) *De overgang naar volwassenheid in Vlaanderen. Resultaten van het NEGVO V-onderzoek*. Brussel. CBGS-Monografie, 1
- Corijn, M. (2005) *Huwen, uit de echt scheiden en hertrouwen in België en in het Vlaamse Gewest. Een analyse op basis van Rijksregistergegevens*. CBGS-Werkdocument, 5
- Corijn, M. (2009) *Gezondheid en gezondheidsgedrag in het Vlaamse Gewest: verschillen naargelang het huishoudtype*. SVR-Rapport, 209/1

- Deboosere, P., S. Demarest, V. Lorant, P-J. Miermans, M-I. Portet, H. Van Oyen (2006) *Gezondheid en mantelzorg*. Sociaal-Economische Enquête 2001 Monografieën. FOD, Economie, 2006/1
- Deboosere, P., R. Lesthaeghe, J. Surkyn, D. Willaert, P-M. Boulanger, A. Lambert, L. Lohlé-Tart (2009) *Ménages et familles en Belgique*. Enquête socio-économique 2001 Monographies n°4, SPF Economie.
- de Jong Gierveld. (2004) Remarriage, unmarried cohabitation, living apart together: Partner relationships following bereavement or divorce. *Journal of Marriage and Family*, 66(1), 236-243. Retrieved from <http://www.jstor.org/stable/3599878>
- De Koker, B. (2006) *Mantelzorg binnen het huishouden*. In: Jacobs, T., E. Lodewijckx (red.) *Grenzen aan mantelzorg. Sociaaldemografische hypothesen over de toekomst van de zorg*. CBGS-Publicaties. Garant. Pp. 115-142
- Elchardus, M., C. Rombauts, W. Smits (2007) *Hotel Mama. Residentiële afhankelijkheid in België, een toets van de destructuratiestelling en de zekerheidshypothese*. Paper voorgesteld op de Marktdag voor sociologie, Rotterdam, 31 mei 2007
- Geurts, K. (2006) *De arbeidsmarktpositie van alleenstaande ouders*. Nieuwe bevindingen uit het Datawarehouse Arbeidsmarkt en Sociale Bescherming. Steunpunt Werkgelegenheid, Arbeid en vorming. Eindrapport WAV
- Haskey, J. (2005) Living arrangements in contemporary Britain: Having a partner who usually lives elsewhere and living apart together (LAT). *Population Trends*, (122), 35-45.
- Jacobs, T., L. Vanderleyden, L. Vanden Boer (2004) *Op latere leeftijd: De leefsituatie van 55-plussers in Vlaanderen*. CBGS-Publicaties. Antwerpen: Garant.
- Lodewijckx, E. (2004) 75-plussers en de samenstelling van hun huishouden, België, 1990-2000. *Bevolking en Gezin*, 33,1: 143-165
- Lodewijckx, E. (2006) Veranderingen in de huishoudelijke samenstelling (1991-2004): implicaties voor de interne mantelzorg. In: Jacobs, T., E. Lodewijckx (red.) *Grenzen aan mantelzorg. Sociaaldemografische hypothesen over de toekomst van de zorg*. CBGS-Publicaties. Garant. Pp. 167-188
- Lodewijckx, E. (2007) *Ouderen van vreemde herkomst in het Vlaamse Gewest. Origine, sociaaldemografische kenmerken en samenstelling van hun huishouden*. Studiedienst van de Vlaamse Regering, SVR- Rapport, 2007/2
- Lodewijckx, E. (2008) *Veranderende leefvormen in het Vlaamse Gewest, 1990-2007 (en 2021). Een analyse van gegevens uit het Rijksregister*. Studiedienst van de Vlaamse Regering, SVR – Rapport, 2008/3
- Lodewijckx, E., P. Deboosere (2008) *LIPRO: een classificatie van huishoudens*. Studiedienst van de Vlaamse Regering, SVR-Technisch rapport, 2008/2
- MIRA-T (2006) *Milieurapport Vlaanderen*, Focusrapport. Vlaamse Milieumaatschappij, 271 p.
- MIRA-T (2007) *Milieurapport Vlaanderen*, Focusrapport. Vlaamse Milieumaatschappij, 295 p.
- Pauwels, G., J. Pickery (2007) *Wie participeert niet? Ongelijke deelname aan het maatschappelijke leven in verschillende domeinen*. Studiedienst van de Vlaamse Regering, SVR-Rapport, 2007/5
- Régnier-Loilier, A., Beaujouan, & Villeneuve-Gokalp, C. (2009). Neither single, nor in a couple: A study of living apart together in France. *Demographic Research*, 21(4), 75-108. doi:10.4054/DemRes.2009.21.4
- Sociaal Cultureel Planbureau (2005) *De sociale staat van Nederland 2005*. SCP-publicatie 2005/14
- Strohm, C. Q., Seltzer, J. A., Cochran, S. D., & Mays, V. M. (2009). "Living apart together" relationships in the United States. *Demographic Research*, 21(7), 177-214. doi:10.4054/DemRes.2009.21.7
- Toulemon, L. (2008) *Two home family situations of children and adults: observation and consequences for describing family patterns in France*. Paper for the 35th CEIES Seminar "New family relationships and living arrangements – Demands for change in social statistics". Warsaw, 24-25 January 2008
- Vanderleyden L., L Heylen (2007) Ouderen, hun sociale contacten en de beleving ervan: continuïteit of verandering? *Tijdschrift voor sociologie*, 28,1: 52-78



- Vanneste, D., I. Thomas, L. Goossens (2007) *Woning en woonomgeving in België*. Sociaal-economische enquête 2001 monografieën. FOD Economie, 2007/2
- Van Peer, C. (red) (2007) *De impact van een (echt)scheiding op kinderen en ex-partners*. Studiedienst van de Vlaamse Regering, SVR-Studie, 2007/1
- Vikat, A., Spéder, Z., Beets, G., Billari, F. C., Bühler, C., Désesquelles, A., . . . Neyer, G. (2008) Generations and gender survey (GGS): Towards a better understanding of relationships and processes in the life course. *DemographicResearch*, Volume 17.